



Journal le St-U

Édition du 30 avril 2026
Vol. 52 No. 4

TABLE DES MATIÈRES

Prochaine date de tombée et séance du conseil.....	2
Comités municipaux	2
Mot du maire.....	3
Séance régulière du 13 avril 2026.....	4-6
2 ^e versements taxes, rappel abris d'hiver et clôture à neige.....	6
Chronique travaux publics et congé fêtes des patriotes	6
Projet d'ordre du jour.....	7
Chronique de prévention incendie	8
Trousse d'analyse d'eau capsas.....	9
Permis d'accès aux lacs et recensements	10
Avis de changement fosse septique et poste bureau de poste... ..	11
Whist militaire, scrabble, ViActive	11
Chronique de la FADOQ et de la Bibliothèque.....	12
Chronique Cercle des Fermières	13
Vente de garage le grand Bazar.....	14
Troupe Rythm'ô Chœur et gala de lutte	15
Service aide à la recherche de logements.....	15
Accès Travail Portneuf et salon des organismes	16
Société d'Horticulture et d'Écologie de Portneuf	17
Petite annonce	18
Annonces commerciales	18
Section loisirs.....	19
Heures ouvertures frigo solidaire.....	19
Calendrier	20

HEURE D'OUVERTURE

Bureau municipal

Lundi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Mardi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Mercredi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Vendredi 8 h 30 à 11 h 30

Municipalité de Saint-Ubalde
427-B, boulevard Chabot
Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0
Téléphone : 418 277-2124
www.saintubalde.com

Prochaine date de tombée :

Vendredi 22 mai, à 11 h 30

Bureau municipal

418 277-2124, poste 101 ou info@saintubalde.com

Location de salle ou information

Changement d'adresse ou taxation

Message pour le maire

Direction générale

418 277-2124, poste 102 ou dq@saintubalde.com

Agent de développement

418 277-2124 poste 106 ou developpement@saintubalde.com

Urbanisme

418 277-2124, poste 105 ou urbanisme@saintubalde.com

Service incendie

Garde-feu : 418 507-0444

Garde-feu substitut ou chef pompier : 418 326-0446

Permis de brûlage pour feux à ciel ouvert

Feux d'artifice

Service des loisirs

418 277-2124, poste 206 ou loisirs@saintubalde.com

Travaux publics

418 277-2124, poste 205 ou voirie@saintubalde.com

➔ URGENCE VOIRIE : 418 326-1713

Permis d'embarcation de plaisance

418 277-2124, poste 103 ou edsmarais@saintubalde.com

Bibliothèque

418 277-2124, poste 203

COMITÉS MUNICIPAUX

Louise Magnan, conseillère # 1

Régie Régionale des matières résiduelles de Portneuf

Table de concertation des Aînés de Portneuf

Table des relayeurs de Portneuf

Portneuf Ensemble

Comité RH et CNESST

Comité santé (substitut)

Parc Régional de Portneuf (substitut)

Organismes de la Municipalité (substitut)

Politique familles et aînés (substitut)

Église et culturel (substitut)

Daniel Paquin, conseiller # 2

Infrastructures routières

Aqueduc, égout et assainissement des eaux usées

Comité consultatif d'urbanisme (substitut)

Comité de travail consultatif (substitut)

Comité de démolition (substitut)

Service incendie et prévention (substitut)

Sécurité civile (substitut)

Office Municipal d'Habitation du Grand Portneuf (substitut)

Shirley Drouin, conseillère # 3

Comité d'aménagement du territoire (développement)

Office Municipal d'Habitation du Grand Portneuf

Organismes de la Municipalités

Politique familles et aînés

Église et culturel

Table de concertation des Aînés de Portneuf (substitut)

Portneuf Ensemble (substitut)

Comité RH et CNESST (substitut)

Adriana Szalontai, conseillère # 4

Comité consultatif d'urbanisme

Comité de travail consultatif

Comité de démolition

Comité santé

Organismes de la Municipalités (substitut)

Politique familles et aînés (substitut)

Église et culturel (substitut)

Alexis St-Germain, conseiller # 5

Regroupement des associations des lacs de Saint-Ubalde

Capsa-bassin versant

Comité ISA -installations septiques autonomes

Comité 242- protection des lacs et de l'environnement

Parc Régional de Portneuf

Aménagement des parcs et des terrains (substitut)

Embellissement (substitut)

Loisirs et sports (substitut)

Entretien des bâtiments (substitut)

Mario Montambault, conseiller # 6

Service incendie et prévention

Sécurité civile

Aménagement des parcs et des terrains

Embellissement

Loisirs et sports

Entretien des bâtiments

Comité d'aménagement du territoire (développement) (substitut)

Regroupement des associations des lacs de Saint-Ubalde (substitut)

Capsa-bassin versant (substitut)

Comité ISA -installations septiques autonomes (substitut)

Comité 242- protection des lacs et de l'environnement (substitut)

Régie Régionale des matières résiduelles de Portneuf (substitut)

Infrastructures routières (substitut)

Aqueduc, égout et assainissement des eaux usées (substitut)

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

11 mai à 19 h

Ordre du jour, page 5

MOT DU MAIRE

Chers citoyens, chères citoyennes,

J'aimerais remercier toutes les personnes qui sont venues assister à la séance d'informations à propos du boulevard Chabot tenue le 16 avril dernier et de nous avoir fait part de vos interrogations et questions quant à ce projet. Je suis enchanté de voir le projet de reconstruction du boulevard Chabot prendre enfin son envol, après les nombreuses années à travailler ce dossier. Ce n'est pas un luxe pour notre municipalité, mais bien une nécessité; les infrastructures ainsi que la surface carrossable étaient plus que dus. Bref, je vous demande de vous armer de patience pour les prochains mois puisque le cœur du village sera un vrai chantier!

Les travaux de réfection de la toiture de l'hôtel de ville se poursuivent. La mansarde et les toits secondaires se refont une beauté cette fois-ci. Si vous avez passé devant l'hôtel de ville ou bien passé à la pharmacie, vous avez probablement remarqué le chantier. Sachez que les bureaux de l'hôtel de ville restent ouverts selon l'horaire habituelle; soyez prudents en circulant autour de notre bâtiment pour votre sécurité.

Ces travaux sont subventionnés par le Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier de la MRC de Portneuf; une aide financière nous permettant de restaurer la toiture du bâtiment en conservant tout le cachet patrimonial de celui-ci.



Du 19 au 25 avril 2026 fut la Semaine de l'action bénévole. J'aimerais, en mon nom personnel, mais également celui des membres du conseil municipal, mettre en lumière le travail exceptionnel offert tout au long de l'année par nos précieux bénévoles. Votre implication et dévouement envers notre municipalité est la pierre angulaire qui permet à nos activités et événements d'avoir lieu; de permettre à notre communauté de se rassembler et tisser des liens. Saint-Ubalde rayonne plus que jamais à la grandeur du comté de Portneuf grâce à vous. Vous voulez faire bouger les choses et désirer vous impliquer pour le bien communautaire? On ne dit jamais non à des bras de plus et à vos idées! C'est ensemble qu'on arrive à faire la différence et réaliser de grandes choses pour que notre communauté soit aussi vibrante et agréable à vivre.

Je ne veux pas passer sous silence que la semaine passée fut également la Semaine du personnel administratif. C'est avec toute ma gratitude et ma reconnaissance que je veux mettre en lumière le travail exceptionnel réalisé par notre équipe administrative. Notre équipe réalise de grandes choses dans l'ombre et j'aimerais les remercier pour tout ce qu'elles font. Elles vous offrent le meilleur des services avec sourire et cœur et nous facilitent le travail en tant que conseil municipal afin de vous offrir tous ces beaux projets qui voient le jour. Merci à vous!

Guy Germain

Maire

Séance régulière 13 avril 2026

Rés. 2026-04-70 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.

Rés. 2026-04-71 Adoption des états financiers 2025 de la Municipalité de Saint-Ubalde préparés par la firme Mallette, comptables agréés.

Rés. 2026-04-72 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mars 2026.

Rés. 2026-04-73 Adoption des comptes au 10 avril 2026.

Rés. 2026-04-74 Le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité, la procuration MRW-69.RP désignant Mallette s.e.n.c.r.l. à titre de mandataire auprès de Revenu Québec.

Cette procuration autorise Mallette s.e.n.c.r.l. à représenter la Municipalité auprès de Revenu Québec et à communiquer, fournir et modifier, au nom de la Municipalité, les renseignements et documents visés à ladite procuration, conformément aux modalités qui y sont prévues.

La directrice générale et greffière-trésorière sont autorisée à transmettre, par voie électronique ou autrement, la procuration et tout document requis afin de donner effet à la présente résolution.

Rés. 2026-04-75 La Municipalité informe le ministère des Transports et de la Mobilité durable de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet « Entretien des routes locales ».

Rés. 2026-04-76 Le conseil autorise le versement d'un don de **250 \$** à la Société canadienne du cancer, dans le cadre du **Relais pour la vie de Portneuf** (achat de **deux (2) tours de piste**). Cette dépense doit être payée à même le budget de fonctionnement.

Rés. 2026-04-77 Le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion de la Municipalité à la Chambre de commerce du secteur Ouest de Portneuf pour la période du 1^{er} mars 2026 au 28 février 2027.

Le conseil autorise le paiement de la cotisation 2026-2027 au montant de **264,44 \$** (taxes incluses), et que cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Rés. 2026-04-78 Le conseil autorise le paiement de la facture numéro 2310 au montant de 7 666,53 \$ taxes comprises à la firme Marie-Josée Deschênes Architecte inc. en lien avec le projet de transformation de l'église.

Les fonds doivent être pris à même le règlement d'emprunt prévus à ces fins.

Rés. 2026-04-79 Le conseil augmente le montant maximal du fonds de roulement de la Municipalité et le fixe à 200 000 \$.

La directrice générale et greffière-trésorière doit être autorisée à effectuer les écritures comptables, transferts et démarches administratives nécessaires afin de donner effet à la présente résolution, conformément aux lois applicables et aux pratiques comptables en vigueur.

Rés. 2026-04-80 Le conseil confirme son intention de conclure un bail d'une durée de cinq (5) ans avec le CPE La Veilleuse relativement aux locaux situés au 404, rue de l'Aréna (locaux du CPE Les petites pousses), afin de permettre la poursuite de la démarche exigée par le ministère de la Famille.

La directrice générale et greffière-trésorière doit être autorisée à préparer, négocier et signer, pour et au nom de la Municipalité, une lettre d'intention de bail ainsi que tout document requis (incluant, le cas échéant, le bail final) afin de donner effet à la présente résolution.

Les conditions du bail (incluant notamment le loyer, les responsabilités d'entretien et de réparation, les assurances, ainsi que toute autre modalité) soient celles convenues entre les parties et consignées aux documents à signer, conformément aux lois et règlements applicables.

Rés. 2026-04-81 Le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à approuver et signer, au nom de la Municipalité de Saint-Ubalde, tout avenant aux contrats reliés au projet de reconstruction du boulevard Chabot, lorsque la valeur de l'avenant (ou le cumul des modifications faisant l'objet d'un même avenant) totalise **25 000 \$ et moins**, avant taxes.

Cette autorisation doit être conditionnelle à ce que les crédits nécessaires soient disponibles et que l'avenant respecte les dispositions des contrats, de l'entente de collaboration avec le MTMD, ainsi que des règlements, résolutions et budgets en vigueur (incluant, le cas échéant, le règlement d'emprunt applicable au projet).

La directrice générale dépose au conseil, pour information, lors de la séance régulière suivant leur approbation (ou dès que possible), une liste des avenants autorisés en vertu de la présente résolution, incluant le montant et l'objet de chacun.

Rés. 2026-04-82 Le conseil accepte les polices d'assurances numéros CBC8147812 et CBC8147813 de la compagnie d'assurances April Marine Canada, en vigueur du 13 mai 2026 au 13 mai 2027, aux fins d'assurer le Zodiac Bombard Commando C4 ainsi que la responsabilité civile des opérateurs de la station de lavage.

Le conseil autorise le paiement des factures numéros 112055 (1 390,00 \$) et 112056 (1 480,00 \$) à Ellipse Assurances inc. pour le renouvellement des assurances maritimes 2026-2027, pour un montant total de 2 870,00 \$ taxes et frais inclus.

Rés. 2026-04-83 Le conseil accepte la soumission jointe d'Impact Alarme inc. (devis QT-5026 daté du 23 mars 2026) au montant de 2 960,61 \$ (taxes incluses) pour des travaux de serrurerie liés au projet des portes à puces du Centre récréatif ESU.

La dépense doit être payée à même la subvention TECQ 2024-2028.

Rés. 2026-04-84 Le taux de remboursement des frais de déplacement en véhicule personnel soit fixé à **0,65 \$/km**, au lieu de **0,55 \$/km**, à compter de l'adoption de la présente résolution.

Toute disposition antérieure incompatible avec le taux ci-haut indiqué soit modifiée en conséquence.

Rés. 2026-04-85 Le conseil nomme M^{me} Émilie Desmarais au poste d'adjointe à la direction des loisirs et secrétaire administrative, rétroactivement au 31 mars 2026.

L'embauche et les conditions de travail applicables à ce poste soient celles prévues aux politiques, échelles salariales et/ou à l'entente de travail en vigueur à la Municipalité, le tout selon les modalités administratives usuelles.

Rés. 2026-04-86 Le conseil renouvelle le mandat de M. Pascal Cauchon à titre d'adjoint à l'urbanisme et aide à la voirie pour la période du 25 juin au 1^{er} septembre 2026.

Ce renouvellement soit effectué selon les conditions émises et convenues entre les deux parties.

La directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document requis afin de donner effet à la présente résolution.

Rés. 2026-04-87 Engagement des personnes suivantes pour le camp de jour 2026, pour le nombre d'heures hebdomadaires indiqué, le tout selon les conditions et échelles en vigueur à la Municipalité :

- Aurélie Savard
- Mathias Perron
- Alirose Boutet
- Maika Perron
- Anthony Frenette
- Danahé Denis
- Aurélie Dufour
- Pénélope Mayrand
- Élodie Boutet

Rés. 2026-04-88 Le conseil crée, à compter de ce jour, un **comité Santé** (ci-après le « Comité »).

Le Comité a pour mandat de :

- Proposer au conseil des orientations et des initiatives favorisant la santé et le mieux-être;
- Recenser les besoins et priorités du milieu et recommander des actions;

- Collaborer avec les organismes, partenaires et ressources du milieu, au besoin;
- Assurer un suivi des actions et présenter des recommandations au conseil.

Les personnes suivantes soient nommés membres du Comité :

- M^{me} Louise Magnan, élue;
- M^{me} Adriana Szalontai, élue;
- M. Simon Frenette, représentant du milieu;
- M^{me} Chantal Levesque représentante du milieu.

Le Comité se réunit au besoin et fait rapport au conseil municipal, minimalement une (1) fois par année, ou sur demande du conseil.

La durée du mandat des membres du Comité est fixée jusqu'au 31 décembre 2029, renouvelable par résolution du conseil.

Rés. 2026-04-89 Le conseil accepte la soumission jointe de Robert Boileau inc. (Arena Zone), datée du 10 mars 2026, pour l'achat d'une surfaceuse de glace électrique neuve, au montant de 159 652,50 \$ avant taxes, soit 183 560,47 \$ taxes incluses, incluant la livraison, la mise en service et une formation de 8 heures.

La directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document requis afin de donner effet à la présente résolution.

Cette dépense doit être financée à même le fonds de roulement.

La Municipalité autorise un remboursement de 35 000 \$ au fonds de roulement, selon les modalités administratives usuelles, à même les crédits budgétaires disponibles.

Rés. 2026-04-90 Le conseil octroie à Frédéric Matte, arpenteur-géomètre, le mandat d'effectuer les travaux d'arpentage décrits ci-haut, selon l'estimé du 16 mars 2026.

La directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document requis afin de donner effet à la présente résolution.

La dépense doit être payée à même le budget de fonctionnement.

Rés. 2026-04-91 Le conseil accepte la soumission de Groupe Colas Québec inc. datée du 31 mars 2026 pour effectuer des travaux de traitement de surface sur la route Bureau, au montant de 116 500,00 \$, taxes en sus, conformément aux conditions de la soumission.

La dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Rés. 2026-04-92 Le conseil accepte les estimations forfaitaires de Toiture R. Martin no 9951 (8 avril 2026) et no 9956 (9 avril 2026), pour un montant total de 24 368,95 \$, taxes incluses, pour la réalisation de travaux additionnels liés à la

réfection de la toiture de l'hôtel de ville (phase II et III).

Ces travaux soient ajoutés au contrat octroyé par la résolution no 2025-12-294 et que ladite résolution, les documents d'appel d'offres ainsi que les présentes estimations fassent foi de contrat pour cet ajout.

Les fonds pour pallier cette dépense soient pris à même le programme PSMMPI (Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier) ainsi qu'à même le règlement d'emprunt prévu à ces fins, conformément à la résolution no 2025-12-294.

Rés. 2026-04-93 Le conseil accepte l'offre de services d'ICO Technologies inc. (no 4600, datée du 19 mars 2026) pour la conversion du logiciel ICO Incendie de la version client/serveur vers la version WEB, dans le cadre du regroupement de municipalités, pour un montant total de 70 327,00 \$ avant taxes applicables.

La directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat final ainsi que tout document requis afin de donner effet à la présente résolution.

La dépense soit assumée conformément aux modalités du regroupement et aux crédits budgétaires disponibles, incluant, le cas échéant, la portion annuelle (26 767,00 \$ avant taxes) et les frais uniques (43 560,00 \$ avant taxes).

Rés. 2026-04-94 Le conseil autorise la directrice générale à déposer une demande d'entente de prise en charge de l'entretien et de la réfection du chemin du Lac Carillon auprès du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, pour les lots suivants : **5 389 330, 5 389 348, 5 389 350, 5 389 356, 5 389 355, 5 389 359, 5 389 360, 5 389 354 et 5 389 353.**

Le conseil demande au ministère des Ressources naturelles et des Forêts de prendre en compte l'entretien et les réfections effectués par la Municipalité depuis plusieurs années dans l'analyse de la demande et dans l'établissement de l'entente.

La présente résolution soit transmise au ministre des Ressources naturelles et des Forêts, au ministre de la Sécurité publique, à M. Vincent Caron, député de Portneuf ainsi qu'au Parc régional et naturel de Portneuf.

Rés. 2026-04-95 Le conseil accepte de conférer un caractère légal en accordant la dérogation mineure visant la subdivision du lot 5 389 099 afin de permettre une profondeur de terrain de 24,96 m au lieu de la profondeur minimale de 27 m prescrite à la sous-section 7.5.3 du règlement de lotissement.

Le conseil accepte de conférer un caractère légal en accordant la dérogation mineure visant l'implantation du bâtiment principal afin de permettre une marge avant de 3,90 m au lieu de 6,45 m, ainsi qu'une marge latérale gauche de 3,90 m au lieu de 9,5 m, conformément à la demande.

Rés. 2026-04-96 Le conseil accepte de conférer un caractère légal en accordant la dérogation mineure sur le lot 5 388 596 afin d'autoriser l'implantation d'un bâtiment principal orienté à 13 degrés par rapport au chemin, au lieu d'être parallèle, tel que prescrit à la sous-section 6.1.2 du Règlement de zonage, conformément à la demande.

Rés. 2026-04-97 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement relatif à l'utilisation du stationnement payant et au système de vignettes.

Rés. 2026-04-98 Adoption du projet de relatif à l'entretien et à l'occupation des bâtiments numéro 281.

Rés. 2026-04-99 Adoption du règlement 227-5 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus révisés de la municipalité de Saint-Ubalde remplaçant le règlement numéro 227-4.

Rés. 2026-04-100 Adoption du premier projet de règlement numéro 217-30 afin d'autoriser une hauteur maximale de trois (3) étages pour les bâtiments principaux dans la zone mixte M-15.

Rés. 2026-04-101 Adoption du règlement numéro 280 décrétant une dépense et un emprunt de 1 000 000 \$ en lien avec le programme de réhabilitation des installations septiques autonomes (référence règlement 273-1).

Rés. 2026-04-102 appuyer la démarche de la FQDLC auprès de Transports Canada à l'effet qu'il est dans l'intérêt public de trouver une solution pour retrouver la quiétude et la sécurité sur les lacs et les plans d'eau de l'annexe 3, telles que prévues lors de l'intention originale de cette annexe.

Cette solution n'entraîne aucun frais pour les municipalités qui ont des plans d'eau régis par l'annexe 3.

Ces municipalités n'aient pas à produire une nouvelle demande à TC pour bénéficier de la solution proposée.

La solution soit appliquée par TC dans les délais les plus courts possibles.

Une copie de la résolution adoptée soit transmise à la Fédération québécoise de défense des lacs et cours d'eau.

Rés. 2026-04-103 Le conseil demande de proclamer le 17 mai *JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE* et de souligner cette journée en tant que telle.

Rés. 2026-04-104 La Municipalité demande officiellement au gouvernement du Canada d'annuler le Programme fédéral de rachat des armes à feu et de revoir l'approche actuelle, en privilégiant des mesures fondées sur leur efficacité réelle en matière de sécurité publique.

La Municipalité affirme qu'elle ne consacrera aucune ressource municipale additionnelle — financière, matérielle, administrative ou

humaine — à la mise en œuvre de ce programme, lequel ne relève pas de sa compétence.

La Municipalité demande que l'application de toute mesure fédérale relative aux armes à feu demeure sous la responsabilité des autorités compétentes, sans transfert de charges, de responsabilités ou de coûts vers les municipalités.

La Municipalité réitère que les priorités gouvernementales en matière de sécurité publique devraient cibler en priorité la lutte contre le trafic illégal d'armes, la contrebande et le crime organisé.

La Municipalité demande au gouvernement du Québec d'intervenir auprès du gouvernement du Canada afin de défendre les réalités des municipalités et de promouvoir des politiques équilibrées, efficaces et applicables.

Une copie de la présente résolution soit transmise :

- o Au ministre fédéral de la Sécurité publique;
- o Au premier ministre du Canada;
- o Au ministre de la Sécurité publique du Québec;
- o Au premier ministre du Québec;
- o Au député fédéral de la circonscription;
- o Au député provincial de la circonscription;

- o À la Sûreté du Québec (poste ou direction de district desservant la Municipalité), pour information;
- o À la Fédération québécoise des municipalités (FQM);
- o À l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

Rés. 2026-04-105 Le conseil demande formellement au gouvernement du Québec de modifier le guide TECQ 2024-2028, publié en janvier 2026, afin de retirer l'exigence d'une épaisseur minimale de 300 mm pour le rechargement granulaire et de revenir à une formulation sans spécification quantitative, laissant aux municipalités le soin de déterminer l'épaisseur nécessaire selon leur contexte local.

Le conseil sollicite l'appui de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ainsi que de l'ensemble des municipalités du Québec afin de soutenir cette demande commune de modification du guide.

Une copie de la présente résolution doit être transmise à la FQM, l'UMQ, toutes les municipalités du Québec, au député provincial de Portneuf, au député fédéral de Portneuf – Jacques-Cartier, ainsi qu'à la MRC de Portneuf.

Rés. 2026-04-106 La municipalité demande aux membres de la Commission parlementaire de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale d'introduire un amendement au projet de

loi no 22 abrogeant l'article 245.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin de respecter le consensus établi entre le ministère et ses partenaires municipaux.

Une copie de cette résolution doit être transmise au secrétariat de la Commission parlementaire de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale pour dépôt officiel à tous les membres de la commission.

Une copie de cette résolution soit également transmise à la ministre des Affaires municipales, M^{me} Geneviève Guilbault, au député M. Vincent Caron représentant la circonscription de Portneuf à l'Assemblée nationale et à la Fédération québécoise des municipalités.

Rés. 2026-04-107 Fin de la séance.



CHRONIQUE TRAVAUX PUBLICS

RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN PRINTANIER, LE RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC EST PRÉVU ENTRE LE 16 AVRIL ET LE 20 MAI.

UNE BAISSÉ DE PRESSION EST POSSIBLE DANS CERTAINS SECTEURS AINSI QUE LA PRÉSENCE D'EAU BROUILLÉE. NOUS VOUS DEMANDONS DE LAISSER COULER L'EAU DU ROBINET AVANT DE LA CONSOMMER ET DE FAIRE VOS LESSIVES.



GUY CAUCHON
DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS



PETIT RAPPEL !!

Les **abris d'hiver** pour automobile et **porte d'entrée**, ainsi que les **clôtures à neige** doivent être complètement désinstallés au **plus tard le 3 mai 2026**.

**PRENEZ NOTE QUE LE BUREAU MUNICIPAL
SERA FERMÉ LE 18 MAI 2026**

Fête des patriotes



PROJET D'ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil municipal de
la municipalité de Saint-Ubalde
qui se tiendra le **11 mai à 19 h**,
à la salle polyvalente Dolbec, située au 400, rue de l'aréna

NOUVEAUTÉ SÉANCE DU CONSEIL

Échange citoyenne

Il vous sera désormais possible d'arriver à la séance 30 minute plus tôt afin de prendre un moment d'échange avec les conseillers.

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2026;
3. Affaires découlant du procès-verbal;
4. Adoption des comptes au 9 mai 2026;
5. Dépôt – Rapport de rémunération mensuelle;
6. Dépôt – Rapport de rémunération annuelle 2026;
7. Rapport mensuel de suivi budgétaire;
8. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 133 300 \$ qui sera réalisé le 11 juin 2026 (refinancement du règlement 229);
9. Renouvellement du contrat d'assurances;
10. Mandat à la firme STANTEC -étude de dossier;
11. Ajout de membres au comité santé;
12. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement concernant la gestion contractuelle;
13. Adoption du règlement de relatif à l'utilisation du stationnement payant;
14. Questions laissées en suspens lors des dernières séances;
15. Dépôt du bordereau de la correspondance;
16. Suivi des rapports d'activités des directeurs et comités;
17. Période de questions (30 minutes);
18. Certificat de disponibilité de crédit;
19. Levée de la séance.





PRÉVENTION DES INCENDIES

Par Pascal Cauchon
SSI Saint-Ubalde
prevention@saintubalde.com

Le beau temps arrive!

Le mois de mai marque l'arrivée du beau temps, la remise en marche des activités extérieures et, pour plusieurs, l'ouverture des chalets et des terrains de camping. Cette période de transition comporte toutefois des risques accrus d'incendie. Une bonne prévention demeure le moyen le plus efficace de protéger les personnes, les biens et l'environnement.

Attention aux feux extérieurs

Au printemps, les feux de nettoyage, les brûlages de branches et les feux de camp sont fréquemment à l'origine d'incendies. Les sols peuvent être secs malgré la fonte des neiges et les vents printaniers favorisent la propagation rapide du feu.

Utilisation sécuritaire du barbecue

Le barbecue est synonyme d'été, mais il est aussi une cause fréquente d'incendie résidentiel.

- Utilisez le barbecue à l'extérieur seulement, loin des murs, des balcons, des remises et des matériaux combustibles;
- Nettoyez régulièrement les brûleurs et le bac de récupération de graisse;
- Ouvrez toujours le couvercle avant d'allumer le barbecue au gaz.

Vérification des équipements de sécurité

Le mois de mai est un excellent moment pour s'assurer que votre domicile est bien protégé.

- Assurez-vous d'avoir au moins un extincteur portatif fonctionnel;
- Révissez votre plan d'évacuation familiale et assurez-vous que tous connaissent les sorties et le point de rassemblement.

Sécurité électrique et entretien

Le printemps est souvent synonyme de rénovations et de travaux extérieurs.

- Inspectez les rallonges électriques et les outils avant de les utiliser;
- Ne surchargez pas les prises électriques;
- Faites appel à un professionnel qualifié pour les travaux électriques.

Un effort collectif

La prévention des incendies est une responsabilité partagée. En adoptant des comportements sécuritaires et en restant vigilants, nous contribuons à réduire les risques d'incendie dans notre communauté.

En ce mois de mai, prenons quelques minutes pour prévenir plutôt que guérir. Un simple geste peut faire toute la différence.



Printemps 2026

Commande d'une trousse d'analyse à prix réduit pour l'eau de mon puits

Ce projet, en partenariat entre votre municipalité et la Capsa, vise à encourager les propriétaires à s'assurer qu'ils boivent de l'eau sans risque pour leur santé. En plus, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel offrant au minimum 30 % d'économie sur le prix régulier des analyses.

Trois options s'offrent à vous :

Analyse	Prix*
Microbiologique (bactérie atypique, coliforme totaux, e.coli, entérocoque)	73.69 \$ + tx
Microbiologique + Nitrites/Nitrates	108.58 \$ + tx
Microbiologique + Nitrites/Nitrates + 15 métaux (plomb, manganèse, etc.)	197.52 \$ + tx
Échantillon rejeté	18.30 \$ + tx

* Frais de transport (47.28\$) en sus. Prix valable pour 2026 seulement.

Comment participer ?

1. Commandez votre trousse auprès de votre municipalité **avant le 29 mai 2026**.
2. Une fois la commande reçue, récupérez votre trousse auprès de votre municipalité.
3. Effectuez votre test d'eau et retourner-le au laboratoire Eurofins EnvironeX dans un délai inférieur à 48h suivant votre prélèvement.
4. Tous les prélèvements doivent être effectués avant le **15 juillet 2026**.
5. Recevez vos résultats dans un délai de 1 à 4 semaines.



Pour information
 www.capsa-org.com

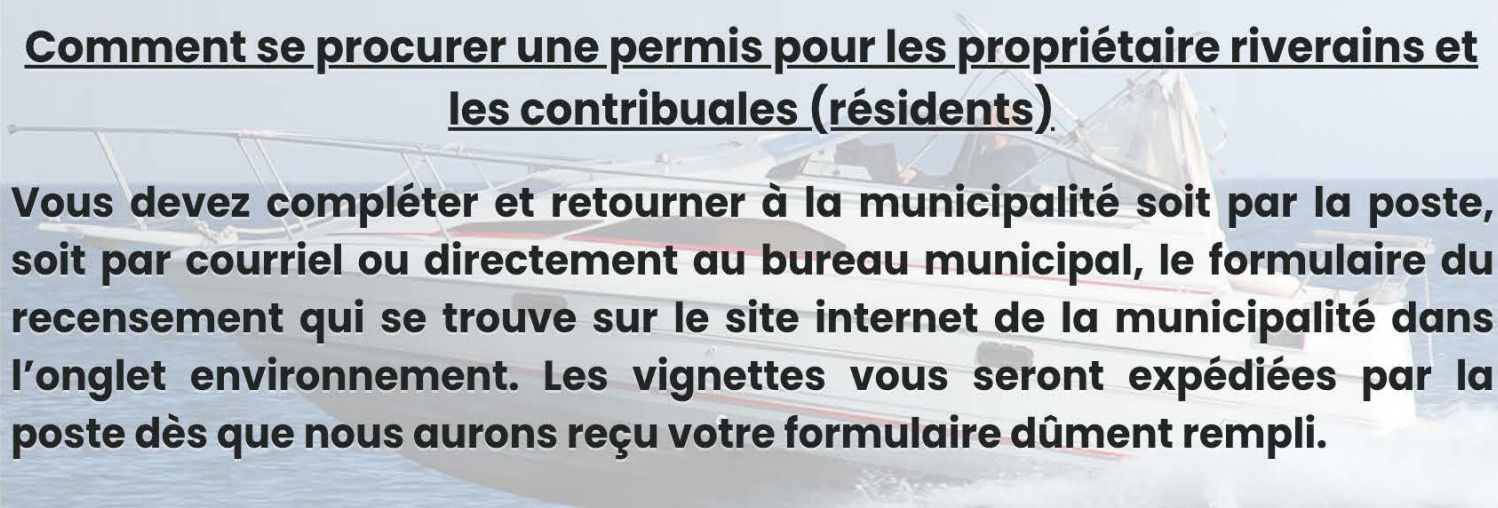
 418-337-1398 poste 1
 analyse@capsa-org.com

PERMIS D'ACCÈS AUX LACS

Le règlement 242-3 a pour but de prévenir la prolifération de plantes nuisibles et d'espèces exotiques envahissantes afin d'assurer le maintien de la qualité des cours d'eau et régir l'accès aux lacs de Saint-Ubalde ainsi que la mise à l'eau des embarcations à l'embarcadère municipal.

Pour avoir accès à un cours d'eau de la Municipalité de Saint-Ubalde, un nouvel utilisateur ou une nouvelle embarcation non motorisée et motorisée doit obligatoirement faire laver son embarcation à la station de lavage.

Comment se procurer une permis pour les propriétaire riverains et les contribuales (résidents).

 Vous devez compléter et retourner à la municipalité soit par la poste, soit par courriel ou directement au bureau municipal, le formulaire du recensement qui se trouve sur le site internet de la municipalité dans l'onglet environnement. Les vignettes vous seront expédiées par la poste dès que nous aurons reçu votre formulaire dûment rempli.

Si vous avez déjà rempli votre recensement et que vous avez une nouvelle embarcation ou que vous avez vendu une de vos embarcation. Veuillez remplir de nouveau le formulaire en indiquant les modifications.

Veuillez consulter le guide sur le site internet pour connaître la tarification, l'information sur la station de lavage, les permis , l'embarcadère public et l'inscription en ligne.

Changement fosse septique



Vous prévoyez changer votre installation septique à la suite des caractérisations et que :

- Votre prochaine vidange est due pour l'année 2026
- Le changement de votre installation septique est prévu avant la fin de l'année 2026



Veillez nous aviser avant le 1er juin pour éviter d'avoir deux vidanges dans la même année ainsi que le frais supplémentaire pour une vidange hors calendrier.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au 418 277-2124 poste 103.

VIE COMMUNAUTAIRE

WHIST MILITAIRE

C'est pour les résidents et résidentes de Saint-Ubalde et les personnes des environs qui seraient intéressées.

Lieu : sacristie située au 427 rue Saint-Paul

Quand : Tous les mardis

Le prix par personne est de 3 \$, les inscriptions se font à partir de 13 h et le jeu débute à 13 h 30.

Le Whist Militaire est un jeu de cartes facile à apprendre! C'est accessible à tous, et nous nous ferons un plaisir de le montrer aux débutants qui, voudront bien se joindre à nous.

Le but est de s'amuser! Bienvenue à tous !

VOUS ADOREZ LE SCRABBLE!

Apportez votre jeu de scrabble et joignez-vous à nous pour une partie amicale tous les mercredis à 13 h.

Vous pouvez arriver à partir de 12 h 45 afin que nous puissions débiter à 13 h.

Les rencontres se tiennent à la sacristie située au 427 rue Saint-Paul

Pour information et inscription : Ghislaine Léveillé au 418 277-2368

Nous recrutons dans un bureau de poste près de chez vous:



Adjoint Occasionnel sur appel à Saint-Ubalde, QC



Nous sommes actuellement à la recherche d'un ou d'une adjoint/e dans un bureau de poste qui adoptera une approche axée sur le client pour assurer le service au comptoir postal. Si vous avez le talent, la flexibilité et la disponibilité pour du travail sur appel, ce poste est pour vous.

Pour en savoir plus et soumettre votre candidature, balayez les codes ci-après ou visitez postescanada.ca/emplois.



189210 :
Lieu de travail
Saint-Ubalde(Qc)

Suivez-nous



Séances d'activités physiques conçues pour les 50 ans et plus à la salle polyvalente Dolbec du Centre récréatif ESU

Lundi de 10 h 00 à 11 h 00

Vos animatrices

Mariette Gaouette
Martine Massicotte
Christiane Hamel
Hélène Duguay

Aucun cours le lundi 18 mai 2026

Si la température le permet,
Nous irons marcher aux alentours avant le cours de 9 h 15 à 9 h 45

Mercredi de 10 h 00 à 11 h 00

Votre animatrice

Diane Bonneau au 581 994-9202

Détail important : Si vous prenez l'ascenseur, il faut maintenir le doigt enfoncé sur le bouton tout au long de la montée et de la descente.



Des nouvelles de votre bibliothèque située au 425 rue St-Paul
Par Diane Bonneau

Horaires réguliers

Lundi : 14 h à 16 h

Mardi : 18 h 30 à 20 h

Jeudi : 14 h à 16 h et 18 h 30 à 20 h

Vendredi : 18 h 30 à 20 h

Nouvel arrivage de livres

Depuis le 28 avril 2026, un nouvel arrivage de livres est disponible à la bibliothèque, autant pour les petits, les adolescents et les adultes. Nous avons même des livres écrits en gros caractères afin d'accommoder les personnes avec des problèmes de vision.

Les livres reçus du RÉSEAU BIBLIO sont identifiés par un rond noir ● situé au bas de la couverture du livre, sur le côté, là où il y a la cote de classement.

Nouvelles acquisitions

Jussi Adler Olsen : Les morts ne chantent pas

Mary Atkinson : Bonjour, c'est moi le sirop d'érable

Elizabeth Baril-Lessard : J'habiterai le vent

Mélanie Bouchard et Hélène Thompson : Crime de bîne

Daniel Brouillette : Bîne **Tome 13** Le Nouveau test à m'man : de la genèse à l'apocalypse

Marlène Charine : De ma famille

Michael Ende : L'histoire sans fin

Alain Gagnol : Célèbre à en mourir

Elizabeth Gilbert : Jusqu'à la rivière

Marie-Soleil Hébert : Mini hockey **Tome 2** La persévérance

Marie-Soleil Hébert : Mini hockey **Tome 5** Dernière partie

Marie-Soleil Hébert : Mini hockey **Tome 6** Premier championnat régional

Alice Hunter : La femme du serial killer

Marcus Kliewer : C'était notre maison

André Marois : Touche pas à mon cadavre

Guillaume Musso : Le crime du paradis

Peppa Pig : Peppa fait un gâteau

Peppa Pig : Notre nouvelle petite sœur

Lonely planet : Le best of du voyage 2026

Adam Rapp : À la table des loups

Marion Richez : Petit pas

Fleur Roussel : Si tu as le bourdon, va voir les abeilles

Thomas Schlessler : Le chat du jardinier

Club FADOQ de Saint-Ubalde

Bonjour à tous nos membres,

Déjà une saison qui s'achève pour notre club FADOQ.

Invitation à nos membres.

Prenez note que notre assemblée générale annuelle aura lieu le jeudi 7 mai à 13 h.

Nous ferons part de nos activités de l'année, nos états financiers ainsi que les élections pour le bureau de direction. Quatre de nos membres du C A sont en élections cette année. M^{me} Claudine Roy sera présente pour diriger cette AGA. Seuls les membres ont droit de vote.

Nous poursuivrons ensuite nos activités régulières, hormis le bingo car nous aurons un temps plus limité.

Étant donné que c'est notre dernier jeudi d'activité pour clore la saison, nous soulignerons le père et la mère de l'année. Tirage moitié-moitié, cadeaux et collation.

Souper fin de saison :

Le vendredi 15 mai aura lieu notre dernier souper de la saison. Invitation pour les membres réguliers, membres affinités, ou non membre accompagnant un conjoint membre. (membre de la fadoq de St-Ubalde).

Le coût du souper est 20 \$ par personne. Servi à 17 h 30. Au menu : steak au poivre cuit sur barbecue par Patrick de Pain, Pain, Pain. Servi avec accompagnement : pommes de terre au four, salade et pain. Dessert et breuvages inclus. Réservez avant le 10 mai à Lise Linteau : 418 277-2512. Vous pouvez apporter votre vin. Mario Paquet et Yvon Marcotte vont poursuivre la soirée en musique et en danse. Pour les personnes qui veulent venir seulement à la soirée, il en coûte 7.00\$ par personne. Tirage parmi les personnes qui participeront au souper.

Remerciement :

Je veux remercier tous nos membres qui participent activement à nos activités, que ce soit les jeudis ou lors de nos soupers. Vous êtes des membres exceptionnels par votre participation et votre implication dans notre club. Les membres du CA se dévouent pour vous offrir des activités qui répondent à vos goûts et vos besoins. Nous sommes ouverts à vos suggestions. Notre paie, c'est votre participation, vos encouragements.

Bonne fête à toutes les mamans, et grands-mamans.

❀❀ Mai au Cercle de Fermières St-Ubalde ❀❀

Le printemps est bien installé ! C'est le moment idéal pour se retrouver, créer et partager de beaux moments ensemble.

📌 L'adhésion est de 38 \$ par année. Bienvenue aux nouveaux membres dès l'âge de 14 ans!

✦ Votre carte de membre vous permet de profiter de rabais chez différents fournisseurs.

🧶 **Les lundis – Tricote & Placote** 📍 **Au local derrière l'aréna – 8 h 30 à 11 h 30**

Un moment convivial pour tricoter, échanger et passer du bon temps ensemble.

🧶 **Le mercredi 13 mai – Au fil des Arts** 📍 **Au local derrière l'aréna – 13 h à 16 h**

💎 **Fabrication de bijoux** Un atelier créatif pour confectionner votre propre "Bijou pour porte moustiquaire" dans une ambiance chaleureuse.

👨🍳 **Le jeudi 14 mai – Mille et une saveurs** 📍 **Au Casse-croûte de l'aréna – 13 h à 16 h**

🍝 **Pâtes fraîches et raviolis** Apprenez à préparer de délicieuses pâtes maison et de savoureux raviolis.

Informations pour les ateliers Mille et une saveurs :

- \$ Coût : 5 \$ par participante
- 👥 Maximum de 10 participantes
- ❤️ Une partie des plats préparés est offerte au frigo communautaire de la municipalité



🌸 **Le 16 mai – Venez nous rendre visite au Grand Bazar de St-Ubalde**

🌸 **Mercredi 27 mai – Souper Célébration du printemps** Un beau moment pour souligner l'arrivée de la belle saison dans une ambiance conviviale. ❀

👪 Les conjoints sont également invités à se joindre à nous et de belles surprises vous attendent lors de cette soirée !

♻️ **Engagement communautaire**

Nous faisons la cueillette de :

- Goupilles d'aluminium de vos cannettes
- Lunettes
- Soutiens-gorge



Ces dons sont remis à des œuvres caritatives. 🙏 Merci pour votre générosité 🙏

📍 La cueillette se fait au local des Fermières lors des lundis Tricote & Placote entre 9h et 11h.

💡 **Astuce de grand-maman — Nettoyer naturellement**

Pour faire briller vos surfaces, mélangez du vinaigre blanc et de l'eau chaude avec quelques gouttes de citron. Simple, efficace et écologique !

✉️ **Inscriptions et informations** Un formulaire d'inscription vous sera envoyé par courriel pour chacune des activités proposées.

📱 Suivez-nous sur Facebook : Cercle de Fermières St-Ubalde

📞 **Informations :** Cécile Lecleerc: 581 307-3383 ou Micheline Laurin — 514 216-4005

Pour la Fête des Mères, nous souhaitons rendre hommage à toutes ces femmes au cœur immense.

Celles qui aiment sans compter, qui donnent sans attendre et qui veillent avec tendresse, jour après jour. Que ce jour soit remplie de douceur, de reconnaissance et de petits bonheurs précieux. ❤️



VENTE DE GARAGE
Dans la cour de l'aréna

SAMEDI 16 MAI 2026
9H00 À 15H00

LE GRAND - BAZAR
Saint-Ubalde

Horaire

10h-12h: Unité mobile 0-5 ans
10h-15h: Queues de castor
10h-14h: Maquillage avec Créa-Ceaux

· Sculpture de ballons avec Sica Artiste
· Animation avec Clotilde Cloe, Bulles et Cirque

Et d'autres surprises!

Remise d'arbres gratuits!

*Inscription obligatoire pour vendre
*Détails dans l'événement Facebook
*Remis à l'intérieur de l'aréna en cas de pluie

Saint-Ubalde en Fête
St-Ubalde

Formulaire d'inscription pour vendre !

Samedi 16 mai
Dans la cour de l'aréna

Remis à l'intérieur de l'aréna en cas de pluie

Le grand Bazar Saint-Ubalde est de retour ce printemps 2026 ! Pendant cette journée familiale, nous offrons aux citoyens de Saint-Ubalde et des alentours de participer à cette grande vente de garage. C'est le temps de vendre vos découvertes trouvées lors de votre ménage du printemps ou encore, c'est possible pour un artiste ou un commerçant de faire découvrir ses produits.

Si cet évènement vous intéresse et que vous voulez vendre vos articles, veuillez remplir le « **formulaire d'inscription pour vendre** » sur la page Facebook de Saint-Ubalde en fête ou en téléphonant directement à Karen Lavoie au 418 476-5527 poste 203.

Heures d'ouverture : Installation (7h à 9h) Public (9h à 15h)

Date limite d'inscription : 10 mai 2026. Réservation Obligatoire !

Voici les choix disponibles pour la vente :

- Gratuit, bazar à la maison, votre adresse sera inscrite sur le plan du village sur Facebook.
- 5\$ pour 1 espace de 10 pieds à la place centrale, sans table.
- 15\$ pour 1 espace de 10 pieds à la place centrale, incluant une table de 6 pieds.

* Il est possible de réserver plusieurs espaces et plusieurs tables.

* La place centrale sera située dans la cour de l'aréna. Vos places seront déterminées le matin du bazar à votre arrivée, priorité selon votre heure d'arrivée. Le paiement se fait le matin même aussi.





LE SERVICE D'AIDE À LA RECHERCHE DE LOGEMENTS

EST UN SERVICE GRATUIT ET OUVERT À TOUS
VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR TROUVER
UN LOGEMENT?
NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER !



Pour nous contacter:

418-284-0016



La troupe
Rythm'Ô Chœur

Présente



Le 23 MAI 2026 à 19h30 – 25\$

Salle Claudia Ébacher, St-Marc-des-Carières

En vente : villestmarc.tuxedobillet.com

418-268-3862 poste 34

GALA DE LUTTE



**MATT
FALCO**

TABLE VIP
POUR 8 PERSONNES
PRÈS DU RING
INCLUANT DEUX
CONSOUMATIONS
ET CROUSTILLES
400\$ AUPRÈS DES
MEMBRES DE
LA FONDATION



**VENDREDI
29 MAI 2026
20H** OUVERTURE
PORTES 19H

SOUS UN CHAPITEAU À
L'ÉCOLE SECONDAIRE DE
SAINT-MARC

LEPOINTDEVENTE.COM
BILLETTERIE INTÉGRÉE



**20\$ EN PRÉVENTE
25\$ À LA PORTE**

12-17 ANS : 10\$ À LA PORTE.
GRATUIT POUR LES ENFANTS
DE MOINS DE 12 ANS.

MAI 2026

Calendrier des activités du mois

www.accestravailportneuf.com (agenda du mois)

Journée du hot-dog steamé

On vous accueille le mercredi 6 mai
de 12 h à 13 h
Devant le bureau ATP de Donnacona

Activité Toutenkarton

Construction avec des boîtes en carton
Le 9 mai de 9 h 30 à 12 h 30
Centre Ernest G. Papillon, Saint-Basile

Cuisine du monde

Le 21 mai de 10 h à 12 h
À la Licorne à Donnacona

Yoga et gestion du stress

Le 22 mai de 10 h 30 à 12 h
Centre communautaire de Saint-Marc
1770 Boul. Bona-Dussault
Pour femmes immigrantes seulement

Soccer intérieur- travailleurs étrangers temporaires avec permis de travail fermé

Les dimanches 3, 10 et 17 mai
de 18 h à 19 h 30
Centre Ernest G. Papillon, Saint-Basile

Ouverture du soccer extérieur-travailleurs étrangers temporaires avec permis de travail fermé

Le vendredi 22 mai à partir de 18 h
BBQ et match au stade de soccer de
Saint-Marc-des-Carrières
Match aussi prévu le 29 mai à 18 h

Soccer extérieur- travailleurs étrangers temporaires avec permis de travail fermé

Les samedis 23 et 30 mai de 18 h à 20 h
Stade de soccer de Saint-Raymond

Avant-midi de Jeux de société

Le 30 mai de 9 h à 12 h
À la Licorne à Donnacona

Grande fête du Coeur Forain

Le samedi 30 mai de 15 h à 17 h
Édifice P. Benoit, Deschambault-Grondines

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à
vous inscrire à notre infolettre au :
www.accestravailportneuf.com



Plus d'information sur le Facebook ATP immigration

Événement gratuit
et ouvert à tous !

L'occasion parfaite pour
découvrir :

- Des services diversifiés
- Des possibilités de bénévolat

Salon des organismes

de Portneuf

14 mai 2026 de
14h00 à 19h00

Centre multifonctionnel
Rolland-Dion
160 Pl. de l'Église, Saint-Raymond



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale
Québec

Yoga & gestion du stress



Date | 22 mai

Heure | 10 h 30 à 12 h

Endroit | Centre communautaire de
Saint-Marc-des-Carrières

Inscriptions Anouk Thibault Atp

Si possible sans enfants



par Anouk Thibault
Atelier destiné aux
femmes immigrantes



Avec la participation financière de :





L'Ancolie

3 mai 2026

La germination et les pousses



Lili Michaud

Lili Michaud est agronome, autrice et conférencière. Reconnue pour son professionnalisme, son objectivité et ses qualités de vulgarisatrice, elle possède une solide expertise sur des sujets tels que : la culture écologique des légumes et des fines herbes, le compostage domestique, les ravageurs et les maladies des légumes, la conservation des récoltes et bien d'autres.

De plus, elle est l'autrice de huit ouvrages dont GERMINATIONS ET POUSSÉS, cultivez la fraîcheur toute l'année.

**CHAQUE MEMBRE PEUT
INVITER UN AMI
GRATUITEMENT POUR CETTE
CONFÉRENCE !**



Faire ses germinations et ses pousses c'est santé, c'est économique, c'est écologique et c'est tellement agréable. Lors de cette conférence, vous apprendrez des méthodes simples pour faire des germinations de luzerne, des micropousses de brocoli, des grandes pousses de tournesol et bien plus. De plus, vous découvrirez comment vous procurer les graines et le matériel nécessaire. Bref, ça sera l'occasion d'apprendre les pratiques « éconologiques » de l'autrice du livre « Germinations et pousses ».

L'entrée est gratuite pour les membres de la SHEP ainsi que pour les résidents de Neuville.

Pour toutes autres personnes désirant assister à la conférence, le coût est de 5\$ sauf pour un ami d'un membre.

Endroit

Bibliothèque Félicité-Angers
704, rue des Érables
Neuville

Date

3 mai 2026
13 h 30



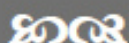
Contactez-nous

Téléphone
418 538-4440

Courriel
sheportneuf@telus.net

Visitez notre site web
www.sheportneuf.org

Page Facebook
<https://www.facebook.com/sheportneuf>



Emblème Floral
de Neuville

La Campanule



PETITE ANNONCE

Je suis à la recherche d'une femme de ménage aux deux semaines, je suis située au lac Blanc.

418 264-0906

Vous désirez publier une annonce?

Veuillez-vous adresser au bureau municipal au 418 277-2124, poste 101. Le coût est de 2 \$ par annonce et celle-ci doit être remise et payée au plus tard à 11 h 30 le jour de la tombée.

ANNONCES COMMERCIALES



Peintures AGS inc.
Entrepreneur général spécialisé

Andréanne Savard
entrepreneure peintre

418 809-4968
peinturesags@gmail.com

RBQ : 5792-1017-01



Sylvie Labine
Conseillère en voyages
Cel. : 581 307-6668
sylvie.labine@terre-monde.com

1460, chemin Gascon
Terrebonne (Québec)
Canada J6X 2Z5
Tél. : 450 964-3574
www.terre-monde.com

Conseillère en voyage à Saint-Ubalde, affiliée à l'agence Voyages Terre et Monde, je suis passionnée et à l'écoute. Je vous accompagne pour créer le voyage qui vous ressemble. »



**DISPONIBILITÉS
JOURS SOIRS
FINS DE SEMAINE**

**Drainage Lymphatique
Réflexologie Plantaire
Massage thérapeutique
Oncologie Massage Viva
Massage Femme Enceinte
Massage Lomi Lomi
Kinésithérapie
Massage détente
Pierres Chaudes**

**MASSOTHÉRAPEUTE
KINÉSITHÉRAPEUTE**

**Saint-Ubalde
418-809-0727**

www.massotherapie-marie-claude-desrosiers.com



**MASSOTHÉRAPIE
MARIE-CLAUDE
DESROSIER**

**ENTRÉE INDÉPENDANTE
RENDEZ-VOUS EN LIGNE**

SAMEDI 22 AOÛT

2^E ÉDITION TOURNOI

GAME:TIME BASKETBALL

INSCRIPTION DÈS LE 7 AVRIL

418 277-2124, POSTE 206 - LOISIRS@SAINTUBALDE.COM

LIEU : PARC DES GÉNÉRATIONS

CATÉGORIE :

11 - 12 ANS MIXTE

13 - 14 ANS FILLE - GARÇON

15 - 16 - 17 ANS FILLE - GARÇON

18 ANS ET PLUS HOMME - FEMME

COÛT : 120\$ DU 7 AVRIL AU 19 JUIN

140\$ \$ DU 20 JUIN AU 14 AOÛT

*SI PLACE ENCORE DISPONIBLE

ÉQUIPE DE 4 À 5 JOUEURS

3 À 4 PARTIES GARANTIES SELON LA CATÉGORIE

CORPORATIF PARTICIPATIF MIXTE

(1 FEMME / FILLE OBLIGATOIRE SUR LE TERRAIN)

BOURSES AUX GAGNANTS SELON LA QUANTITÉ D'INSCRIPTIONS

En collaboration avec Game : Time Basketball

SAINT-UBALDE

CAMP ÉTÉ 2026

Il est encore temps de vous inscrire à nos camps d'été

- Le camp de jour
- Le camp des petits lecteurs
- Le camp de basketball

Disponible sur le site Internet :

www.saintubalde.com

Le guide des camps vous a été remis par courriel en collaboration avec l'école la Morelle

Pour de plus amples informations communiquer avec Émilie Desmarais au 418 277-2124 poste 103

PÉRIODE D'INSCRIPTION



Service des loisirs et de la vie communautaire



LE FRIGO SOLIDAIRE ST-U

HEURES D'OUVERTURE

30 MARS AU 17 OCTOBRE 2026

Lundi : 8 h à 17 h

Mardi : 8 h à 17 h

Mercredi : 8 h à 17 h

Jeudi : 8 h à 17 h

Vendredi : de façon aléatoire, sauf du 22 juin au 7 août de 8 h à 17 h

Samedi : Fermé

Dimanche : Fermé

Un remplissage sera fait chaque semaine.

*Aucun accès au frigo solidaire lors des journées fériées.



Localisation du frigo solidaire
400, rue de l'Aréna



CALENDRIER MAI 2026

LÉGENDE : D (DÉCHETS) R (RECYCLAGE)

O (MATIÈRES ORGANIQUES) F (FEUILLES) S (SAPINS)

E (ENCOMBRANTS)

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1 2e versement de taxes Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	2 Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45
3 Date limite Enlever abris d'hiver et clôture de neige	4 ViActive 10 h à 11 h Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30 Biblio 14 h à 16 h	5 Whist militaire Sacristie 13 h Biblio 18 h 30 à 20 h	6 D O ViActive 10 h à 11 h Scrabble Sacristie à 13 h Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	7 Fadoq AGA 13 h Biblio 14 h à 16 h 18 h 30 à 20 h	8 Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45 Biblio 18 h 30 à 20 h	9 Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45
10 Messe 10 h 30 	11 Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30 Séance conseil 19 h Salle Dolbec ViActive 10 h à 11 h Biblio 14 h à 16 h	12 Whist militaire Sacristie 13 h Biblio 18 h 30 à 20 h	13 R O ViActive 10 h à 11 h Scrabble Sacristie à 13 h Cercle fermière Fabrication bijou Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	14 Cercle fermière Pâtes fraîches et raviolis Biblio 14 h à 16 h 18 h 30 à 20 h	15 FADOQ Souper fin d'année Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45 Biblio 18 h 30 à 20 h	16 Bazar 9 h à 15 h Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45
17	18 FERMÉ Biblio 14 h à 16 h	19 Whist militaire Sacristie 13 h Biblio 18 h 30 à 20 h	20 D O ViActive 10 h à 11 h Scrabble Sacristie à 13 h Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	21 Biblio 14 h à 16 h 18 h 30 à 20 h	22 Date tombée du St-U Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45 Biblio 18 h 30 à 20 h	23 Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45
24 Messe 10 h 30 31	25 Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30 ViActive 10 h à 11 h Biblio 14 h à 16 h	26 Whist militaire Sacristie 13 h Biblio 18 h 30 à 20 h	27 R O ViActive 10 h à 11 h Scrabble Sacristie à 13 h Cercle fermière Souper célébration Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	28 Fadoq AGA 13 h Biblio 14 h à 16 h 18 h 30 à 20 h	29 Date limite Commander trousses d'analyse d'eau Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	30 Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45